



Paris, le 12 avril 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Elections régionales et départementales : l'AMF salue l'engagement démocratique des Maires de France

Conformément à l'avis formulé par les instances représentatives de l'AMF en réponse à la demande du Premier ministre, les maires de France ont manifesté leur volonté que le calendrier électoral soit respecté.

Malgré le contexte sanitaire particulier qui rend à l'évidence plus complexe l'organisation matérielle du scrutin, les maires ont envoyé un signal très fort d'attachement à la démocratie, à son esprit et à ses règles.

Si les conditions précipitées dans lesquelles ils ont été consultés pouvaient laisser craindre que ce regain d'intérêt pour leur opinion ne serve d'autres objectifs que la seule sécurité sanitaire, ils ont su placer l'intérêt général au-dessus de toute considération politique.

L'AMF salue l'esprit de responsabilité dont les maires ont fait preuve dans ces circonstances, au service d'une démocratie toujours vivante et que rien ne saurait confiner.

Il appartient désormais à l'Etat, dont c'est la responsabilité, de mettre en œuvre les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité sanitaire de ce scrutin.

Dans cette tâche, pour laquelle ils agissent comme agents de l'Etat, les maires apporteront leur plein et entier concours, comme ils l'ont toujours fait.

Marie-Hélène GALIN
Tél. 01 44 18 13 59
marie-helene.galin@amf.asso.fr

Thomas OBERLE
Tél. 01 44 18 51 91
thomas.oberle@amf.asso.fr